



Chaque année, le Groupe de travail sur les filles (GTF) réunit les filles pour examiner l'avant-projet de conclusions concertées pour la Commission de la condition de la femme (CCF ou CSW). Le Groupe de travail sur les filles est une coalition d'organisations non gouvernementales engagées dans la protection des droits des filles, et dans la promotion de leur participation pleine et significative à la prise de décision. Il s'agit d'une collaboration directe avec les filles qui leur permet de s'exprimer à l'ONU. Vous trouverez ci-dessous les principales recommandations des filles que les États membres devraient prendre en compte dans leurs commentaires avant la première lecture et la prochaine version du document CSW68. Nous souhaitons vivement que ces suggestions soient sérieusement prises en considération pour le respect des droits et du bien-être des filles.

Les recommandations :

La participation des filles et le leadership

- Nous sommes préoccupés par le fait que **les filles ne sont pas mentionnées** dans document. **Les filles dans leur diversité** ont de **précieuses connaissances expérientielles**. Par conséquent, la communauté internationale se doit de garantir **la participation pleine, égale, efficace et significative dans la prise de décision**, des femmes et des filles à tous les niveaux pour lutter contre la pauvreté, renforcer les institutions et le financement dans une perspective de genre.

Discrimination

- **Nous exhortons les États membres à promouvoir et à protéger les droits humains, les libertés civiles et libertés fondamentales de toutes les personnes, indépendamment de leurs âges et statuts partout dans le monde.**
- Nous appelons à la mise en œuvre efficace et rapide de lois, d'initiatives et de politiques qui examinent, et répondent aux besoins de toutes les femmes et filles confrontées à **des formes diverses de discrimination** à cause des structures de pouvoir existantes qui excluent, discriminent et oppriment certains groupes, particulièrement les peuples autochtones, les personnes itinérantes, déplacées de force notamment à cause des conflits, des violences ou de catastrophes, et d'autres communautés marginalisées.

Changement climatique

- Nous sommes profondément préoccupés par les défis posés par **les changements climatiques** pour la réalisation des objectifs du développement durable et l'éradication de la pauvreté. En effet, le fardeau de la crise climatique incombe souvent aux femmes et aux filles principalement, en particulier celles originaires des pays postcoloniaux et en voie de développement; ce qui est un frein à l'exercice de leurs droits, leurs actions dans la revendication d'une éducation de qualité et d'une qualité de vie décente. de la vie. Ainsi, les États membres doivent s'engager avec les acteurs concernés, les organisations communautaires et la société civile pour garantir la participation et

l'autonomisation des femmes et des filles dans les mécanismes et stratégies de réponses au changement climatique; aux dialogues politiques, à l'innovation durable et aux chaînes de production alimentaire qui respectent leurs droits à un environnement sans pollution, à l'énergie propre, à l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et une alimentation nutritive.

Éducation

- Nous soutenons l'accès aux femmes et aux filles aux activités **inclusives et culturellement sûres, à une éducation sensible à la question de genre, gratuite, de qualité, juste et incluant l'éducation financière, sexuelle au sens large, numérique et une sensibilisation aux stéréotypes et aux normes néfastes.** Cette problématique est souvent amplifiée par **la féminisation de la pauvreté, des enfants, des jeunes, les mariages forcés, les mutilations génitales féminines, les grossesses précoces, répétées et non désirées; toutes les formes de violence et d'abus basés sur le genre, l'absence d'installations sanitaires sûres et adéquates;** enfin, la disproportionnalité des soins et d'activités non rémunérées effectuées par les filles. De plus, les stéréotypes de genre et des normes sociales négatives conduisent les familles et les communautés à accorder moins d'importance à l'éducation des filles qu'à celle des garçons ce qui pourrait influencer la décision des parents, des tuteurs légaux et des tuteurs sur la scolarisation des filles au niveau **secondaire et professionnel.**

Santé

- Nous soutenons l'accès universel **aux soins de santé de qualité, abordables et sûrs** pour les femmes et les filles, y compris des ressources en matière de santé sexuelle, de contraception et de reproduction. En plus, un soutien psychosocial dans des environnements culturellement sûrs et exempts de racisme favoriserait l'autonomisation des personnes en validant leurs valeurs et leurs croyances.

La violence sexiste

- Nous affirmons la nécessité de garantir **un accès complet et égal aux ressources juridiques** à toutes les femmes et filles. En effet, les services judiciaires sont essentiels pour identifier, condamner et punir **la violence fondée sur le genre** tant dans le monde virtuel que dans le monde réel. Il s'agit d'assurer aussi une réglementation pour les applications malveillantes, contraires à l'éthique et nuisibles de l'intelligence artificielle.

L'autonomisation sur le plan économique et la protection sociale

- Nous sommes favorables à ce que les employeurs et les gouvernements assurent **le respect des normes du travail et l'élimination du travail des enfants** avec la réglementation des organisations non gouvernementales et de la société civile sur les droits des femmes et des adolescentes à **un travail décent et l'application du droit du travail**, y compris leurs droits à **la sûreté, la protection et à la sécurité.** Nous appelons aussi à **une protection physique, en ligne et une réglementation** du monde numérique afin de lutter contre **la discrimination, les abus, l'exploitation** et la violence sur le lieu de travail et dans le processus d'embauche.
- Nous sommes préoccupés par la participation disproportionnée des femmes et les filles aux soins et aux activités non rémunérées; Cependant, la participation des femmes et des filles est limitée

aux processus de prise de décision, en particulier au sein de leur propre foyer ainsi que dans les postes de direction. Il faut donc atténuer cette situation en réduisant, redistribuant et valorisant **les soins et les activités non rémunérées**; en promouvant **le partage égal des responsabilités** entre les femmes et les hommes au sein du ménage et en donnant la priorité aux infrastructures sûres et durables, à **la protection sociale universelle**, y compris **des services de microcrédit, un revenu de minimal universel et l'accès gratuit à l'éducation, aux allocations familiales et aux services sociaux fiables**, durables, accessibles, abordables, inclusifs et de qualité; y compris des services de garderie, de garde d'enfants et du congé parental.

- Nous appelons à une **représentation** accrue les femmes et les filles de tous âges et de tous statuts, aux postes de direction dans tous les secteurs partout dans le monde; à un salaire et à des avantages sociaux égaux à travail égal ou à travail de valeur égale et des chances égales.

Données ventilées pour l'égalité des sexes

- Nous soutenons le **renforcement de l'analyse de genre**, notamment au niveau des capacités des autorités nationales. Avec un consentement éclairé, les bureaux de statistique et les institutions gouvernementales doivent collecter, analyser, diffuser et utiliser des données qualitatives et quantitatives sur la pauvreté multidimensionnelle ventilée par revenu, sexe, identité de genre, expression de genre, orientation sexuelle, âge, race, religion, origine ethnique, statut migratoire, pays d'origine, citoyenneté, handicap, situation géographique et autres statuts pour permettre aux gouvernements de chiffrer, d'allouer et d'investir dans des politiques et des programmes qui luttent contre la pauvreté des femmes et des filles.

Financement pour l'égalité des genres

- Nous soutenons la garantie de la progressivité **des politiques fiscales** en mettant l'accent sur l'imposition des plus nantis et qui ont les moyens de payer notamment par le biais de l'impôt sur la fortune et sur les sociétés; en empêchant une fiscalité régressive qui touche de manière disproportionnée les femmes et les filles n'ayant pas de revenus ou de faibles revenus. Et ce, d'autant plus que de nombreuses femmes et filles ont un emploi informel et ont des activités non rémunérées.
- Nous appelons les États membres à réduire la pauvreté des femmes et des filles et à renforcer leur autonomisation économique grâce à **la mobilisation et à la distribution de ressources financières et techniques** avec notamment des prêts abordables, des initiatives de microfinance et du capital-risque provenant de diverses sources: publiques, privées, nationales, et des fonds internationaux.

Addendum du GTF:

- Nous soutenons le développement des mécanismes financiers et juridiques innovants et durables pour relever les défis mondiaux et répondre au respect des droits et aux appels à l'action des filles. Cela implique une augmentation du financement du secteur public et des banques multilatérales de développement pour permettre aux pays d'assurer le respect des droits des filles; de proposer un financement flexible aux organisations et initiatives dirigées par des filles et axées sur les filles; la réforme de l'architecture financière internationale; la lutte contre l'évasion fiscale des entreprises; l'annulation de la dette; la mise en œuvre des politiques fiscales progressives en

explorant des pratiques financières innovantes pour garantir un accès équitable aux ressources y compris aux allocations familiales pour tous et en développant l'économie des soins.

- Nous soutenons la réforme et le renforcement des institutions internationales existantes; des institutions plus transparentes, responsables et efficaces. Cela implique de promouvoir une plus grande participation des pays en voie de développement, des organisations communautaires, des communautés et des groupes marginalisés ; de rationaliser les processus de prise de décision; et faire appliquer plus efficacement les accords internationaux notamment le respect des droits de l'Homme. Il est nécessaire d'ajouter que favoriser un esprit de coopération et de solidarité internationales pour relever les défis communs, promouvoir le dialogue, la compréhension et œuvrer à la réalisation d'objectifs communs profiteraient à tous; tout comme la réforme des structures de gouvernance internationale garantirait la participation aux processus décisionnels à tous les pays, toutes les communautés et aux individus dans toute leur diversité.